

Isolation par l'extérieur d'un collège et pose de panneaux photovoltaïques

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un territoire engagé dans la diminution des consommations énergétiques et dans la production locale de l'énergie

La communauté de communes Cingal-Suisse Normande (CC Cingal-Suisse Normande) est située dans le Calvados et comprend 24 064 habitants. La CC a rejoint l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par une convention signée le 18 novembre 2015. **L'Enveloppe Spéciale de Transition Énergétique (ESTE) a permis de soutenir des actions importantes menées par le Cingal-Suisse Normande relatives à la transition énergétique par la réduction des consommations énergétiques et le déploiement des énergies renouvelables** comme les travaux d'isolation, par l'extérieur, d'un groupe scolaire situé à Bretteville-Sur-Laize et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de ce même groupe scolaire. L'ESTE a contribué respectivement à hauteur de 57 % et 80 %.



La création d'un scénario d'action ambitieux

La communauté de communes avait auparavant élaboré un scénario d'actions, en 2015, qui s'articule autour de trois axes : l'évolution des comportements des ménages, la rénovation énergétique du bâti privé et public et le développement et l'innovation sur le territoire incluant la production des énergies renouvelables. Ce scénario d'actions suit les objectifs de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Cette démarche a été remarquée, en 2015, par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados qui est venu réaliser un diagnostic énergétique du bâti public. De ce bilan, les écoles de Saint-Germain-le-Vasson et Bretteville-sur-Laize ont été pointées comme les bâtiments les plus énergivores du territoire. L'école de Bretteville-sur-Laize consommait 10 000 litres de fuel par an.

Rénovation énergétique

Fort de ce constat, l'appel à projet TEPCV a financé les travaux d'isolation de l'école de Bretteville-sur-Laize afin de diminuer son coût énergétique, en accord avec le scénario d'actions élaboré précédemment. Les travaux ont commencé en octobre 2017 et ont duré 4 mois. L'opération de rénovation a, entre autres, conduit à détruire les casquettes en béton prises dans l'ossature du bâtiment qui généraient des ponts thermiques. Ceux-ci sont une des causes principales des déperditions thermiques des bâtiments, entraînant des problèmes d'humidité et d'insalubrité par la détérioration des matériaux. L'objectif de la CC était double : d'une part, contribuer au confort des usagers du bâtiment en supprimant la sensation de paroi froide et d'autre part, réaliser des économies d'énergies et de coûts.



Développement de la filière photovoltaïque

L'enveloppe TEPCV a également permis l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du groupe scolaire de Bretteville-sur-Laize. 240 m² ont été installés, générant une puissance de 36 kW c. L'autoconsommation n'est pas envisagée car les panneaux photovoltaïques sont productifs en été, lorsque les écoles sont fermées. En revanche, l'électricité produite sera revendue à ENEDIS et permettra le développement d'une véritable politique de production locale d'énergie grâce aux énergies renouvelables. En effet, la CC avait déjà équipé, en 2012, trois groupes scolaires en panneaux photovoltaïques. Elle a également acté l'équipement de ce même dispositif de deux autres écoles, par une décision votée en conseil communautaire. Ainsi, sur les 13 groupes scolaires présents sur le territoire du Cingal-Suisse Normande, 5 sont dorénavant équipés de panneaux photovoltaïques et 2 autres rejoindront bientôt ce dispositif.



La multiplication des projets sur le territoire

Selon Jean-Claude Breteau, vice-président de la Cingal-Suisse Normande, l'appel à projet TEPCV a été un « accélérateur de la transition énergétique ». En effet, suite à l'appel à projet TEPCV, la CC poursuit des réflexions pour développer la production d'autres énergies renouvelables sur son territoire, comme le développement de la méthanisation, de l'éolien et de la filière bois. Ces réflexions sont également menées en coopération avec les citoyens. En outre, elle lance en octobre 2019, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour permettre de poursuivre la rénovation du bâti, privé cette fois-ci.

D'autres collectivités territoriales agissent pour la rénovation énergétique

Le dispositif TEPCV a soutenu d'autres actions en matière de rénovation énergétique du bâti. Caen Normandie métropole a lancé une opération de thermographie aérienne embarquée par drone afin de repérer les déperditions thermiques des habitations. Cette opération était destinée aux propriétaires et proposait un accompagnement gratuit, neutre et indépendant concernant la rénovation de leur bâti.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable

Cité administrative Saint-Sever
BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél 02 35 58 53 27 - Fax 02 35 58 53 03

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Octobre 2019

1 rue recteur Daure
CS 60040 - 14006 Caen cedex 1
Tél 02 50 01 83 00 - Fax 02 50 01 85 90



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE